Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 50 (1914-1915)

Heft: 182

Artikel: Le tilleul de Prilly

Autor: Porchet, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269623

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE TILLEUL DE PRILLY

PAR

F. PORCHET

Les dernières grosses branches de cet arbre magnifique se sont effondrées à la fin d'octobre 1913, provoquant ainsi la disparition de l'un des plus beaux arbres du canton de Vaud.

Il nous a paru utile de faire ici une brève nécrologie du disparu, sans prétendre au reste apporter aucune contribution nouvelle à l'histoire du tilleul de Prilly, car ce dernier a déjà fait l'objet de diverses publications et mentions dont quelques-unes sont citées à la fin de ces lignes.

On ne sait rien de précis sur la date de plantation du tilleul de Prilly. Des ouvrages du commencement du xixe siècle mentionnent le fait qu'on remarque encore les traces d'un placet que Nicod de Cojonnex, bailli de Sébastien de Montfaucon, évêque de Lausanne, fit apposer, en 1519, sur « la grosse tille de Prilly », Cela prouve qu'à cette époque c'était déjà un arbre d'une certaine taille, ce qui ferait remonter au moins à la seconde moitié du xve siècle l'époque de sa plantation; il aurait atteint ainsi au minimum quatre siècles et quart d'âge. Il est donc probable que cet arbre était l'un de ces nombreux tilleuls qui furent plantés dans les villages à la fin des guerres de Bourgogne.

Ce cas de longévité n'est pas unique, car on cite une série d'arbres historiques, surtout de tilleuls, qui, plantés à la fin du xv^e siècle ou dans le courant du xvi^e, n'ont disparu qu'à la fin du xix^e siècle. Quelques-uns même subsistent encore (Fribourg, Fiez, Marchissy, etc.)

Tous ces arbres sont remarquables, comme celui de Prilly, par la taille énorme et souvent l'irrégularité de leurs troncs. On a expliqué ce fait en disant qu'à l'époque on avait l'habitude de planter les tilleuls en touffe de 3 ou 5 pieds qui soudaient ensuite leurs troncs ensemble.

Le tilleul de Prilly se trouvait à proximité de l'ancienne église, abandonnée en 1764 et transformée en maison communale démolie aujourd'hui.

Il a appartenu successivement à l'Evêché puis à la Seigneurie de Lausanne. Par convenant du 5 juin 1745, le Bourgmestre et Conseil de Lausanne autorisent les paroissiens de Prilly à placer des bancs autour du « grand et gros tilleul, afin qu'ils puissent se reposer à l'ombre en attendant que les assemblées se forment..., il est marqué un terrain de 4 toises autour du tilleul à cet usage», le tout restant propriété des seigneurs de Lausanne.

A la suite d'une contestation au sujet de cette propriété, une transaction intervint en 1845, reconnaissant que le gros tilleul et les quatre toises de terrain marqué par quatre bancs de pierre sont propriété indivise des communes de Lausanne et Prilly.

D'après de Joffrey, l'arbre paraissait encore en parfaite santé en 1853. Son tronc avait 6 m. 90 de circonférence à 1 m. 50 du sol, ses deux branches de faîte s'élançaient respectivement à 25 m. 5 et 27 m. du sol; la couronne avait 25 m. 5 de diamètre et couvrait 504 m² de sol. Les branches basses dont chacune avait le diamètre du tronc d'un gros arbre atteignaient la maison communale. Vers 1890, elles recouvraient encore complètement le « rond » de danses des fêtes villageoises. Ces branches furent les premières à s'effondrer, et on vit alors que branches et tronc étaient complètement perforés par une infinité de galeries, creusées par d'énormes larves.

La décrépitude fut très rapide. Les extrémités saines des branches devenant trop lourdes pour les bases complètement évidées, on dut exécuter, en 1901, d'importants travaux d'élagage des extrémités, tandis que la charpente était consolidée par de puissantes armatures métalliques. Quelques années plus tard, il fallut procéder à de nouvelles amputations et enfin les 17 et 19 octobre 1913 les dernières branches maîtresses s'effondrèrent sous leur propre poids, leur bois totalement creusé par des milliers de larves ne pouvant plus les supporter.

On ne pouvait même comprendre comment une frondaison aussi majestueuse avait pu continuer à s'alimenter normalement alors que, depuis fort longtemps sans doute, le tronc était évidé et les vaisseaux de sa couche corticale sectionnés par les multiples galeries des larves.

L'explication, pour le moins inattendue, nous fut donnée au moment de l'abatage.

A la base des branches maîtresses s'était formé un faisceau de racines adventives qui, traversant dans l'axe le tronc évidé, atteignaient ainsi le sol et assuraient entre celui-ci et la frondaison les échanges qui n'étaient plus guère possibles par la périphérie du tronc.

L'insecte qui a été la seule cause de la chute de cet arbre splendide, encore plein de vigueur dans les branches non attaquées, est un coléoptère dont nous n'avons trouvé que rarement des insectes parfaits sur l'arbre, qui nourrissait pourtant des milliers de larves. MM. Faes et A. Barbey ont déterminé cette espèce comme étant l'Aegosoma Scabricorne Scop, et ils étudient actuellement sa biologie encore peu connue.

Outre diverses reproductions graphiques, dont la plus belle figure dans l'Atlas Les arbres de la Suisse, il reste aujourd'hui du « tilleul de Prilly » la souche du tronc, qui probablement sera laissée en place, et une bague du tronc, déposée au Musée agricole du Champde-l'Air, et qui, sciée à 1 m. 50 du sol, a comme diamètres extrêmes 2 m. 40 et 1 m. 50.

Prilly, janvier 1914.

OUVRAGES CONSULTÉS

Journal suisse d'économie forestière, 1853.

Les arbres de la Suisse (Inspectorat forestier fédéral 1897). HENRI CORREVON. Nos arbres, 1906.

A. Schertenleib. Un vieux témoin, Journal de la Société d'horticulture du canton de Vaud, 1906.

Les beaux arbres du canton de Vaud (Société vaudoise des forestiers, 1910).